

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des modifications législatives présente son dixième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le jeudi 1^{er} août, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur les coopératives/The Cooperatives Amendment Act*;
- Projet de loi 40 — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*;
- Projet de loi 48 — *Loi sur la profession d'avocat/The Legal Profession Act*;
- Projet de loi 50 — *Loi sur les exploitants d'entreprises touristiques axées sur la nature/The Resource Tourism Operators Act*;
- Projet de loi 51 — *Loi corrective de 2002/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2002*;
- Projet de loi 54 — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts au sein de l'Assemblée législative et du Conseil exécutif (commissaire aux conflits d'intérêts)/The Legislative Assembly and Executive Council Conflict of Interest Amendment (Conflict of Interest Commissioner) Act*.

Composition du Comité :

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. DEWAR remplace M. NEVAKSHONOFF;
- M. le ministre LATHLIN remplace M^{me} la ministre BARRETT;
- M. le ministre SMITH (Brandon-Ouest) remplace M^{me} KORZENIOWSKI;
- M. le ministre ASHTON remplace M. le ministre SALE;
- M. le ministre MACKINTOSH remplace M. le ministre LEMIEUX;
- M. FAURSCHOU remplace M. DYCK;
- M. LAURENDEAU remplace M^{me} MITCHELSON.

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur les coopératives/The Cooperatives Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 40) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 48) — *Loi sur la profession d'avocat/The Legal Profession Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 50) — *Loi sur les exploitants d'entreprises touristiques axées sur la nature/The Resource Tourism Operators Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 51) — *Loi sur les exploitants d'entreprises touristiques axées sur la nature/The Resource Tourism Operators Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 54) — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts au sein de l'Assemblée législative et du Conseil exécutif (commissaire aux conflits d'intérêts)/The Legislative Assembly and Executive Council Conflict of Interest Amendment (Conflict of Interest Commissioner) Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

Doug Martindale

Le 1^{er} août 2002